

Locmaria-Plouzané

Conseil municipal. Budget primitif adopté

Lundi soir, le conseil municipal était réuni. Au menu des délibérations, les budgets primitifs et les taux d'imposition 2018.

Budget de la commune. La section de fonctionnement s'équilibre à 4,73 millions d'euros (M€), avec des dépenses à caractère général, qui devraient atteindre 847.800 €. Celles de personnel s'élèveront, quant à elles, à 1,82 M€.

Coté investissement, le budget s'équilibre à 2,97 M€. Aux propositions nouvelles à hauteur de 2,07 M€ viendront s'ajouter 900.000 € de restes à réaliser. « Depuis quatre ans, nous n'avons pas fait d'emprunt mais, cette année, nous en feront un de 560.000 €, pour la nouvelle mairie », a précisé Viviane Godebert, maire.

Le groupe d'opposition s'est abstenu lors du vote du budget de la commune, comme pour les autres. Camping municipal : 55.107 € en fonc-

tionnement et 39.600 € en investissement ; maison de l'enfance : 811.300 € en fonctionnement, 17.200 € en dépenses d'investissement et 27.000 € de recettes ; locaux commerciaux : 47.300 € en fonctionnement et 465.000 en investissement ; production d'électricité par panneaux photovoltaïques : 14.100 € en fonctionnement et 10.800 en investissement ; logements sociaux : 9.500 € en fonctionnement et 5.800 en investissement.

Impôts locaux. Par rapport à 2017, les taux, pour le calcul de la part communale des taxes, n'augmentent pas. Pour rappel : taxe d'habitation, 19,98 % ; taxe sur le foncier bâti, 24,37 % ; taxe sur le foncier non bâti, 45,90 %.

Autres délibérations, votées à l'unanimité. Subventions : le montant 2018, prévu au budget communal, s'élève à 291.435 €.

Dotation de soutien à l'investisse-

ment local (DSIL) : la commune sollicite, auprès de l'État et d'autres financeurs, des subventions pour le projet de réhabilitation, de démolition partielle et d'extension de la mairie. Elles concernent la rénovation énergétique, la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics, ainsi que la réalisation de nouveaux, rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants. Le plan de financement prévoit un coût de 1.555.400 € avec des subventions de deux fois 30 % (DSIL et Fonds national d'aménagement et de développement du territoire) et une de 50.000 € (CCPI).

En début de séance, Gilles Mounier, vice-président de la CCPI, en charge de l'aménagement du territoire, a présenté les grands enjeux du futur Schéma de cohérence territorial (Scot). Ce dernier a reçu un avis favorable du conseil municipal.

Ile Molène

Création. Les collégiens et leur imaginaire

L'Agence de géographie affective, compagnie de Bordeaux, est en résidence de création, avec Le Fourneau, Centre national des Arts de la rue et de l'espace public, sur l'île. Depuis le 2 et jusqu'à dimanche, les artistes Olivier Villanove et Dimitri Messu bâtissent une création artistique, en espace public, sur l'enfance.

Qu'est-ce qui fait battre le cœur des enfants dans l'imaginaire et la perception de leur environnement ? À la ville ou la campagne, dans quels espaces les enfants peuvent-ils laisser libre cours à leur imagination ? Et sur des îles comme Molène ou Ouessant ?

La création en espace public

Cette résidence s'intègre dans un projet d'Éducation artistique et culturelle (EAC), intitulé « J'ai oui dire » et mené avec les antennes Ouessant et Molène du collège des Îles du Ponant, ainsi qu'avec l'école primaire de Molène. Elle vise à permettre aux élèves d'appréhender les enjeux de la création en espace public, de décou-



Les élèves ont fait visiter leur île aux artistes. (Photo, Le Fourneau)

vrir une démarche artistique, et de se familiariser avec un lieu culturel, tel que Le Fourneau.

Les élèves molénais ont fait visiter leur île aux artistes, avant de démarrer des ateliers de pratique : écriture, prise de son, art oral... Ils ont été rejoints par les douze élèves du collège d'Ouessant, de mercredi à vendredi derniers. Ce projet, qui est réalisé en partena-

riat avec le collège des îles du Ponant, le Comité des fêtes de Molène et la commune de Molène, reçoit le soutien de la Drac Bretagne.

Une expérimentation publique de Légendes est prévue samedi, dès 15 h 03, sur l'île. Accès libre et gratuit ; le lieu sera précisé ultérieurement.